RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Office National des Forêts

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 24 JUIN 2025

DÉLIBÉRATION n° 2025 – 04

Approbation des comptes consolidés 2024

Le Conseil d'administration,

Sur rapport de la Directrice générale et de l'Agente comptable principale concernant les comptes consolidés 2024, et après en avoir délibéré :

arrête les comptes consolidés 2024 du Groupe Office national des forêts constitués des états financiers d'une part et du rapport de gestion d'autre part.

La Présidente du Conseil d'administration

Anne-Laure CATTELOT